

**Ministry of Education**

Education Labour and Finance  
Division

315 Front Street West, 12th Floor  
Toronto ON M7A 0B8

**Ministère de l'Éducation**

Division des relations de travail et du  
financement en matière d'éducation

315, rue Front Ouest, 12e étage  
Toronto (Ontario) M7A 0B8

**2025 : SB06**

**Date :** Le 10 septembre 2025

**Note de service pour :** Cadres supérieures et supérieurs de l'administration des affaires

**Expéditeurs :** Andrew Yang  
Directeur  
Direction de l'analyse et de la responsabilité financières

Paul Duffy  
Directeur  
Direction de la modélisation et des prévisions pour l'éducation

**Objet :** **États financiers de 2024-2025 (conseils scolaires de district)**

---

Nous avons le plaisir de vous informer que les formulaires, directives et matériel de formation des états financiers de 2024-2025 sont maintenant disponibles dans le [Système d'information sur le financement de l'éducation \(SIFE\)](#).

Le Ministère invite les conseils scolaires à transmettre la présente note de service, ainsi que le matériel de formation connexe, à leur vérificateur externe afin de l'aider à mener à bien sa vérification des états financiers de 2024-2025.

**A. DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE ET SÉANCES D'INFORMATION**

Le Ministère présente son bilan financier annuel dans des documents de référence et des séances de questions et réponses organisées dans le cadre de réunions Microsoft Teams. Les documents de référence souligneront les changements apportés aux états financiers de 2024-2025 et aux prévisions budgétaires révisées de 2025-2026, et fourniront des mises à jour dans d'autres domaines, notamment les suivants :

- Notes de 2024-2025 afférentes aux états financiers
- Mises à jour sur la présentation des états financiers - Norme comptable pour le secteur public 1202
- Annexe H Rappels concernant les rapports

Avant les séances de questions, les conseils scolaires peuvent consulter les documents de référence en se connectant au SIFE et en suivant les liens dans la liste de tâches S2425FIS :



Si vous avez des questions après avoir examiné les documents, veuillez les transmettre par courriel à [reporting.entity@ontario.ca](mailto:reporting.entity@ontario.ca) en inscrivant dans l'objet « Séance de questions et réponses » avant le webinaire Microsoft Teams. Pendant les séances de questions et réponses, vous pourrez poser des questions en rapport avec le matériel susmentionné. Veuillez noter que les supports de formation ne seront pas présentés lors des séances de questions et réponses. Le personnel des conseils scolaires est invité à s'inscrire aux séances indiquées ci-dessous. Les liens d'inscription au webinaire Microsoft Teams pour les séances de questions et réponses sont fournis dans un document intitulé « Informations d'accès à la séance de questions et réponses », qui se trouve dans le dossier du matériel de formation du SIFE indiqué ci-dessus.

Séance de questions et réponses 1 : Le mardi 16 septembre 2025 (anglais)  
Heure : de 13 h 30 à 14 h 30

Séance de questions et réponses 2 : Le mercredi 17 septembre 2025 (français)  
Heure : de 13 h 30 à 14 h 30

## ***B. DÉCLARATION DE DONNÉES IMPORTANTES DANS DIVERS SYSTÈMES ET DATES BUTOIRS***

### **Mise à jour des données sur l'effectif du Système d'information scolaire de l'Ontario (SISOn) et date butoir**

Comme pour les années passées, les données du SISOn sur l'effectif pour les cours de jours réguliers sont téléversées directement tous les jours dans le SIFE. Tout changement apporté

dans le SISON avant 18 h sera actualisé dans le SIFE au plus tard à midi le jour ouvrable suivant. Ce processus d'actualisation se poursuivra jusqu'au **1er octobre 2025**, à partir des données SISON du 30 septembre 2025 à 18 h. Il est recommandé aux conseils scolaires d'examiner les renseignements sur leur effectif dans le SIFE et d'y apporter toute correction dans le SISON avant la date butoir. Si un conseil scolaire apporte des modifications aux données du SISON après la date butoir, il peut communiquer avec un membre de l'équipe du SIFE pour rouvrir le lien et actualiser les données du SISON sur l'effectif à tout moment.

Notez que les effectifs pour les cours d'été et l'éducation permanente doivent être saisis manuellement dans le tableau 12 du SIFE en raison des difficultés rencontrées pour aligner le calendrier des rapports du SISON sur les échéances du SIFE. Les données entrées dans le SIFE doivent concorder avec les renseignements que le conseil scolaire a fournis dans le SISON. Une fois que l'équipe responsable des données du SISON aura examiné les données du SISON, l'agent des finances du ministère fera un suivi auprès des conseils scolaires relativement à tout écart entre le SISON et le SIFE, au besoin. Veuillez noter que certains rajustements peuvent avoir une incidence sur les subventions des états financiers de 2024-2025.

## **Mise à jour des données sur les dépenses dans VFA Facility et date butoir**

### **1. Échéances pour le chargement des données dans le SIFE**

Les renseignements sur les dépenses en immobilisations, déclarés dans les états financiers et le rapport de mars, servent de base sur le plan financier pluriannuel du gouvernement.

Les conseils scolaires sont tenus d'inscrire dans VFA Facility les dépenses en immobilisations financées par l'intermédiaire de l'Allocation pour la réfection des écoles (ARÉ), des programmes d'Amélioration de l'état des écoles (AÉÉ) (y compris les nouveaux volets Accessibilité et RAAC) et Produit d'aliénation (PA). Les rajustements à ces sources de financement pour l'exercice précédent doivent également être effectués dans VFA Facility.

Les dépenses déclarées dans VFA Facility seront automatiquement téléversées dans le SIFE tous les jours jusqu'au **10 octobre 2025** et sur demande après cette date. Il faut archiver les projets pour assurer un bon transfert dans le SIFE.

### **2. Amélioration de l'état des écoles (AÉÉ) et Allocation pour la réfection des écoles (ARÉ)**

Comme mentionné dans la [note de service Exigences de déclaration financière – 31 mars 2025](#), les conseils scolaires sont tenus de fournir des renseignements additionnels pour le suivi des activités des projets de réfection et de leur avancement dans VFA Facility. Ces renseignements sont exigés pour répondre aux exigences provinciales en matière d'affichage et pour assurer le suivi des engagements dans les projets de réfection. À mesure que les projets sont réalisés, les conseils scolaires doivent clore les exigences de renouvellement correspondantes dans VFA Facility afin d'assurer une représentation plus actuelle de l'actif.

Champ	Description/Remarque
Numéro de projet (EDU)	DSB# - ##### (numéro séquentiel)
Nom du projet	Champ de 75 caractères
Date de début du projet	Dates de début prévues ou réelles des activités sur le site
Date de fin du projet	En grande partie achevé
Coût total du projet	Coût total, y compris les honoraires professionnels (p. ex., juridiques, architecturaux) et les frais d'installation
Montant total légalement engagé	Montant engagé contractuellement (doit être inférieur ou égal au coût total)

### 3. Amélioration de l'accessibilité et remplacement du béton cellulaire autoclavé armé (« RAAC »)

Des mises à jour ont été apportées pour ajouter ces deux nouveaux flux de financement AÉÉ au SIFE. Les dépenses doivent être déclarées dans VFA Facility, sous les codes de financement indiqués ci-dessous, et seront transférées dans le SIFE :

- AÉÉ RAAC
- AÉÉ ACCESSIBILITÉ

Conformément aux rapports sur l'AÉÉ et l'ARE, les détails du projet, comme les dates de début et de fin, les coûts totaux du projet et les engagements juridiques, doivent être saisis.

Veuillez consulter [la note de service 2025 : B03](#) pour plus de détails.

### C. SOUMISSION DES RAPPORTS FINANCIERS

Le modèle pour les paiements de réparation (Annexe Q) est maintenant disponible dans le [portail de téléchargement de fichiers \(FDP\)](#) dans le dossier des états financiers de 2024-2025. Le modèle doit être soumis dans le dossier des états financiers dans SharePoint.

Le rapport annuel du comité de vérification est une évaluation qui se trouve sur le site SharePoint.

Tous les rapports doivent être présentés au plus tard le **14 novembre 2025**.

#### I. Déclaration des paiements de réparation au titre de la *Loi donnant la priorité aux élèves (Annexe Q)*

Les conseils scolaires sont tenus de déclarer au ministère les détails du paiement et la valeur totale de tous paiements en suspens admissible traité entre le 1er septembre 2024 et le 31 août 2025 en vertu de l'accord de paiement de transfert pour les réparations au titre du projet de loi 115, à l'annexe Q du SIFE, afin de recevoir un financement, le cas échéant. Il s'agit de la

dernière année pour déclarer des paiements pour les employés de la Fédération des enseignantes et enseignants des écoles secondaires de l'Ontario (FEESO) ou du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). La date la plus récente à laquelle le paiement pourrait être fait pour ces deux syndicats est la suivante :

- FEESO - 1er novembre 2024
- SCFP - 31 janvier 2025

## II. Rapport annuel du comité de vérification

En vertu du Règlement de l'Ontario 361/10, *Comités de vérification*, les conseils scolaires sont tenus de déclarer dans SharePoint les éléments suivants :

- un résumé du travail effectué par l'équipe régionale de vérification interne pour l'année scolaire 2024-2025;
- un résumé des travaux que l'équipe régionale de vérification interne doit effectuer au cours de l'année scolaire conformément à son plan de vérification annuel ou pluriannuel et;
- les vérifications des effectifs prévues par l'équipe régionale de vérification interne pour l'année scolaire 2025-2026, le cas échéant.

Ce rapport annuel par les conseils scolaires de district informe le ministère de l'utilisation des fonds alloués par l'équipe régionale de vérification interne et permet de mieux coordonner les vérifications des effectifs des conseils scolaires.

### États financiers

Veuillez soumettre vos états financiers de 2024-2025 dans le SIFE et les documents suivants par les utilisateurs autorisés sur le site SharePoint à [Rapports financiers des conseils scolaires](#) au plus tard **le 14 novembre 2025**, sauf indication contraire.

<b>Soumission active du conseil scolaire à l'aide du SIFE (en format PDF)</b>	<b>Convention d'appellation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certificat du directeur ou de la directrice de l'éducation <sup>1</sup></li> <li>• Rapport de conformité</li> </ul>	CSD#_Nom du conseil scolaire_ Pièces justificatives des états financiers de 2024-2025
<b>Documents de soutien supplémentaires (en PDF)</b>	<b>Convention d'appellation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les états financiers vérifiés, y compris le rapport du vérificateur et les notes</li> </ul>	CSD##_Nom du conseil scolaire_ États financiers vérifiés de 2024-2025
<b>Autres documents à l'appui</b>	<b>Convention d'appellation</b>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Modèle de paiement de réparation en vertu de la <i>Loi donnant la priorité aux élèves</i>, s'il y a lieu</li> </ul>	CSD#_Nom du conseil_Rap du conseil scolaire Remède.xlsx
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapport annuel du comité de vérification</li> </ul>	Veillez répondre à l'enquête sur le site <a href="#">SharePoint</a>

<sup>1</sup> Signé par la directrice ou le directeur de l'éducation et le président ou la présidente du conseil

En raison du calendrier des réunions du conseil scolaire, le ministère comprend que les états financiers publiés, les notes afférentes aux états financiers et le rapport du vérificateur pourraient ne pas être finalisés au plus tard le 14 novembre 2025. Dans ces cas, ces trois documents peuvent être soumis après le 14 novembre 2025, mais au plus tard le 5 décembre 2025. Si des données financières sont modifiées à la suite de la réunion du conseil, les conseils scolaires doivent soumettre de nouveau les formulaires dans le SIFE au plus tard le 5 décembre 2025.

Le conseil scolaire est tenu de suivre les notes afférentes aux états financiers lorsqu'il prépare ses états financiers vérifiés, à moins qu'en consultation avec son vérificateur, il ait convenu qu'une note différente reflète mieux sa situation particulière. Veuillez noter qu'il est important de respecter les conventions d'appellation indiquées ci-dessus lors de la soumission de chacun des documents justificatifs dans le site SharePoint.

### **Soumissions tardives**

Il est important que les conseils scolaires respectent les dates d'échéance ci-dessus, car les données sont requises aux fins du budget provincial. Si le conseil scolaire n'est pas en mesure de respecter la date limite de production des rapports en raison de circonstances atténuantes, veuillez communiquer avec votre analyste financier du ministère pour discuter de la nécessité de reporter la date limite.

Si la soumission des états financiers n'est pas reçue à la date prévue, le ministère peut effectuer une retenue sur les flux de trésorerie jusqu'à leur réception. La retenue sur les flux de trésorerie équivaut à une réduction de 50 % du flux de trésorerie normal du conseil scolaire.

Une fois les états financiers soumis, le ministère reviendra au processus de paiement mensuel normal et inclura dans le paiement mensuel le montant total retenu jusque-là.

### **D. PERSONNES-RESSOURCES**

<b>Objet</b>	<b>Nom</b>	<b>Téléphone</b>	<b>Courriel</b>
Formulaires de rapport SIFE	Les agentes/agents des finances et analystes financiers du ministère		Les coordonnées sont disponibles sur le site Web du FAAB, dans la section « <a href="#">Pour nous joindre</a> »

Objet	Nom	Téléphone	Courriel
Mises à jour du CCSP, immobilisations corporelles	Unité des normes financières et de la consolidation	S.O.	<a href="mailto:reporting.entity@ontario.ca">reporting.entity@ontario.ca</a>
Rapport sur le renouvellement et VFA Facility	Hitesh Chopra Diamond Tsui	(416) 258-3368 (416) 271-9760	<a href="mailto:Hitesh.Chopra@ontario.ca">Hitesh.Chopra@ontario.ca</a> <a href="mailto:Diamond.Tsui@ontario.ca">Diamond.Tsui@ontario.ca</a>
Rapport annuel du comité de vérification	Marjorie Tang	(437) 991-7928	<a href="mailto:Marjorie.Tang@ontario.ca">Marjorie.Tang@ontario.ca</a>
Aide pour la connexion au SIFE	S.O.	S.O.	<a href="mailto:efis.support@ontario.ca">efis.support@ontario.ca</a>
Aide aux utilisateurs / aide à la navigation – SIFE	Emily Wells Stevan Garic Hao Qin	(437) 223-0052 (437) 221-9722 (437) 221-9814	<a href="mailto:Emily.Wells@ontario.ca">Emily.Wells@ontario.ca</a> <a href="mailto:Stevan.Garic@ontario.ca">Stevan.Garic@ontario.ca</a> <a href="mailto:Hao.Qin@ontario.ca">Hao.Qin@ontario.ca</a>

Cordialement,

*Original signé par*

Andrew Yang  
 Directeur  
 Direction de l'analyse et de la responsabilité  
 financières

Paul Duffy  
 Directeur  
 Direction de la modélisation et des prévisions  
 pour l'éducation

c.c. Directrices ou directeurs de l'éducation